



Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie

BP 18197 – NOUMEA 98857 – Tél/Fax (687) 74 16 72

Courriel : ldhnc@lagoon.nc



Mardi 13 avril 2010 : Communiqué de Presse LDHC-NC « Grand débat sur l'école »

La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie (LDHC-NC) se félicite qu'un grand débat sur l'avenir de l'école soit lancé en Nouvelle-Calédonie puisque le transfert de compétence de l'enseignement doit être effectif le 1er janvier 2012. Elle réaffirme que cette question de l'éducation est fondamentale pour l'avenir du pays et la formation de citoyens libres, égaux et fraternels. Elle se félicite que ce débat tente d'associer un maximum des citoyens sans rester une discussion d'experts.

La LDHC-NC soutient toute initiative de démocratie participative visant à impliquer les citoyens mais elle tient à rappeler que cet exercice repose sur **le respect de deux principes simples et clairs** sous peine de devenir contre-productif :

- **La transparence du dispositif**, depuis sa mise en place jusqu'à la publication des comptes rendus, en passant par l'ensemble du fonctionnement ;
- **La représentativité des citoyens impliqués.**

Dans le cas de ce grand débat sur l'école, **la LDHC-NC regrette que la mise en place du dispositif ne respecte pas ces principes** puisque :

- la liste des citoyens composant la commission ne sera pas connue avant la 1ère réunion ce qui ne participe pas au principe de transparence ;
- leur représentativité est discutable puisque qu'il s'agira de citoyens « *qui s'engagent eux-mêmes et pas au nom d'une institution* », (déclaration du Président du Gouvernement).

Si l'on prend **l'exemple caractéristique des associations de parents d'élèves**, il existe deux structures principales en Nouvelle-Calédonie aux choix idéologiques différents : la FAPEP et l'UGPE. Or la commission du grand débat sur l'école comporte une personne appartenant à la FAPEP tandis que les demandes d'invitation de membres de l'UGPE ont été rejetées. Comment cela peut-il se justifier ?

La LDHC-NC craint que cela ne nuise à la légitimité de la commission qui ne sera pas seulement un relais logistique d'organisation puisqu'elle aura aussi pour rôle de développer « *également sa réflexion à travers des Auditions...et, il s'agira d'aboutir à un diagnostic partagé et de déterminer progressivement les grands axes d'un projet éducatif* ».

La LDHC-NC souhaite que ce grand débat sur l'école soit une occasion de construire notre projet éducatif de manière participative en confrontant nos points de vue et désaccords. La LDHC-NC est intimement convaincue qu'il faut pour cela, **dès à présent**, dans l'élaboration de la méthode de travail, **accepter le débat contradictoire** pour construire des bases solides et permettre à cette pirogue de voguer sereinement vers l'horizon de l'avenir.

Le Président, Elie Poigoune et le Bureau de la LDHC-NC